

# Communication des élus du CHSCT

## Vos élus :

- Dominique Auneau-Guilbert
- Laurent Busvètre
- Antoine Cartenet -secrétaire-
- Charles Delangle
- Philippe Duboc
- Suzy Kempynck-Petit
- Thierry Lantrain
- Roger Lesvigne
- Françoise Marais

### Sommaire :

- Les élus
- Edito
- Le chiffre
- Fortes chaleurs
- Outil personnel
- Réaménagement des sièges
- Incivilité
- Audits techniques
- En bref

## Edito du secrétaire

Pour rendre hommage à mon prédécesseur qui a su tout au long de son mandat préserver la dynamique qui était en marche au sein de cette instance et participer activement à la cohésion de l'équipe dans l'intérêt du plus grand nombre de salariés CRNS, je lui laisse en quelque sorte la plume pour l'édito en reprenant son allocution au moment de « la passation de pouvoir » :

Quelques mots pour vous dire combien cette expérience a été riche pour moi, même si cela n'a pas toujours été facile. Je remercie l'équipe pour le travail accompli dans un esprit de grande solidarité malgré les personnalités très marquées de chacun de nous. Je vais maintenant formuler 2 vœux :

1.Vœu : Je souhaite que les prises de notes lors des réunions du CHSCT soient rédigées par une ou un professionnel pour permettre au secrétaire de participer activement à la réunion. J'ajoute qu'en cas d'ennuis de santé graves du secrétaire, cela permettrait de sauvegarder les notes...! (toute ressemblance...).

2.Vœu : J'ai constaté que le harcèlement moral était de plus en plus présent dans notre entreprise. Je vais citer le cas de ce directeur d'agence, hospitalisé en urgence en service cardiologie, qui reçoit, 36 heures après son admission, un coup de téléphone de son directeur de groupe pendant 35 minutes ...pour terminer la « grille OVAR »!. Les deux infirmières en service

dans cette chambre ont prévenu le chef de service cardiologie !!! (toute ressemblance...).

Je formule donc ce deuxième vœu : que notre Directeur Général calme les ardeurs de ces quelques individus du type « ASOCIAL » qui nuisent ou vont nuire au développement de notre entreprise....

Avant de conclure, je remercie les représentants de la Médecine du Travail et de l'Inspection du Travail, et je précise que j'ai apprécié le travail avec la DRH et plus spécialement la disponibilité de K Borel et j'ajoute que même dans les situations les plus tendues, il y a toujours eu une forme de respect de l'individu entre le Président du CHSCT et le secrétaire.

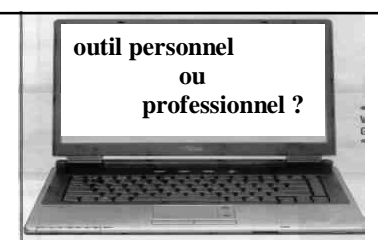
Merci à tous et bon vent !

Jacky Roger



Avec ces fortes chaleurs, pensez à boire beaucoup d'eau, ventilez vos bureaux, Messieurs « tombez la cravate ».

Si les moyens ne sont pas adaptés et que rien n'est fait, **contactez-nous !**



**Attention !** Avec cet outil la frontière entre la vie personnelle et la vie professionnelle s'estompe. Pour les vacances **laissez le dans un placard**, lui aussi, comme vous et vos proches, il a besoin de... repos **tout comme votre téléphone portable professionnel !**

## Le chiffre : 9

C'est le nombre d'unité des sièges qui avait eu un briefing Sécurité-Incendie en 2005. A maintes reprises, nous avons réclamé ce chiffre et nous comprenons mieux pourquoi, il ne nous était pas communiqué. 9 briefing sécurité pour une cinquantaine d'unités, c'était « dangereusement » bas ! Nous avons donc demandé et obtenu à ce que cette animation soit retirée aux responsables hiérarchiques pour être confiée à des personnes extérieures aux unités ainsi que la réinstallation d'équipiers de premières interventions (cf Rubrique en Bref).

## Incivilité :

Depuis la fusion, nous réclamons la réinstauration d'un protocole en vue de renforcer la protection du personnel en relation avec le public à l'occasion de hold-up, d'agression verbale ou physique.

Pour palier au non respect des obligations incombant à notre direction, nous avons même été contraints de convoquer le CHSCT en réunions exceptionnelles, à la demande d'au moins deux élus comme le prévoient les textes. Il en fut ainsi pour un hold-up sur Etretat, des agressions verbales et physiques sur le Havre.

En décembre dernier, nos collègues de Buchy ont dû s'enfermer dans leur agence pendant une heure et demi environ en se cachant des ouvertures sur recommandations des gendarmes qui avaient été prévenus qu'un client en difficultés se rendait à ce bureau muni d'un fusil pour régler ses comptes avec la banque. La direction minimisant cet incident n'a pas voulu réunir le CHSCT. Les élus du CHSCT ont donc demandé une réunion exceptionnelle. Celle-ci s'est tenue le 4 janvier, afin de faire le point sur les carences graves au sein de l'Entreprise en cas de hold-up ou d'agression verbale ou physique et prendre les mesures destinées à garantir la santé physique et mentale ainsi que la sécurité des salariés dans de telles circonstances et avec plus de réactivité.

De cette réunion, il en est ressorti un projet de protocole, une procédure et la mise en service d'une boîte aux lettres (par messagerie) en cas d'incivilité.

### Fondoc/Vie de l'entreprise(RH)/RH/Procédure Collaborateurs en relation avec le public

Ce projet de protocole que nous n'avons pu revoir dans de bonnes conditions a été mis en ligne mi-mars malgré la tenue d'une réunion le 29 mars. Il avait été préalablement corrigé par la direction et présenté au nom de la seule direction des Ressources Humaines sans une quelconque évocation du travail du Chsct et plus précisément des Médecins du Service Santé au Travail, de l'Inspection du travail et des élus.

Des remarques ont été prises en compte lors de la réunion de juin mais nous avons encore un blocage important pour la déclaration des incivilités. En effet, la direction de l'entreprise ne souhaitant avoir une remontée exhaustive a indiqué dans le protocole que « ...les collaborateurs seront informés que, s'ils sont ou se sentent victimes d'agressions (verbales ou physiques), ils **pourront** les déclarer (via la Caisse Régionale) à la Médecine du Travail »

Les Médecins et les élus préféreraient que figurent à la place de **pourront**, le mot **devront**.

Nous invitons donc les collègues concernés à le déclarer systématiquement. Chaque message ne déclenchera pas une visite par le Médecin du Travail mais permettra d'acter cet incident.

**Nous vous rappelons que la répétition dans le temps d'agressions verbales peut avoir autant de conséquences psychologiques qu'une agression physique (braquage ou hold-up).**

## Audit technique :

Le 1er juin dernier au siège d'Evreux l'alarme incendie s'est déclenchée en tout début de journée pendant près de 2 heures. L'installation avait été refaite, il y a quelques mois, une nouvelle se repiquant en quelque sorte sur l'ancienne. Cette dernière s'étant déclenchée, il n'y avait plus la possibilité de l'arrêter sans la démonter.

Devant cette situation, une alarme mal installée, des procédures inefficaces, une dégradation au fil du temps du comportement des acteurs, ...etc, qui mettent en danger la vie de près de 300 personnes, le CHSCT, à la demande des élus, a pris la décision de procéder à un audit technique par une société extérieure, la **CNPP de Vernon**.

## Réaménagement des 2 sièges

Ainsi, le secrétaire du CHSCT aura une place au sein du groupe de pilotage, et neuf salariés dont deux élus du CHSCT participeront à un groupe de travail. Un des deux Médecins du Service Santé au Travail sera aussi associé à cette démarche. Nous reviendrons plus longuement sur ce sujet important, et pour lequel nous devons tous contribuer, à la rentrée.

La direction a souhaité associer le personnel à ce projet.

### Adresses pratiques :

- <http://www.inrs.fr/>
- <http://www.msa.fr/>

- Drogues, alcool, tabac info service. Tél : 113 (appel gratuit)

## Circuits de ventilation :

Nous évoquons régulièrement les problèmes de circulation d'air notamment dans les agences.

L'air ambiant est souvent pesant. Est-il, de plus, sain à respirer ? Nous avons demandé lors de la dernière réunion de faire procéder à une « expertise-test » à l'agence d'Evreux-Chartraine pour mieux appréhender ce problème récurrent, quel que soit le lieu et à plus fortes raisons par fortes chaleurs.

Le passage en Acajou dans des locaux existants entraîne des déplacements de cloisons qui perturbent les flux d'air des installations existantes.

## En bref :



- Les 28 et 29 juin se sont déroulés les premières formations « **d'équipiers de sécurité** ». Nous dénonçons régulièrement le peu de sensibilisation aux briefings de sécurité dans les sièges et des procédures peu efficaces. Nous avons enfin réussi à ce que la direction change d'avis.

- Nous le réclavons de longues dates, il a été mis en place de groupe de travail pour l'accueil Acajou (mobiliers accueil et vente assis/debout).

A suivre.



**Bonne période estivale à tous !**